



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BENIN

ENQUETE SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS AU BENIN

RAPPORT FINAL



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin

ENQUETE SUR LES ENVOIS DE FONDS DES MIGRANTS AU BENIN

RAPPORT FINAL

[Mai 2012]

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- L'enquête révèle que les transferts reçus par les ménages en 2011 sont estimés à 139,0 milliards¹, soit 4,0% du PIB. Ces fonds proviennent principalement des émigrés salariés (44,1%) et de ceux exerçant une profession libérale (34,6%). Par contre, les envois des ménages à la diaspora s'élèvent à 27,0 milliards (0,8% du PIB) et émanent en grande partie des ménages dont les chefs sont des salariés (50,1%) et des personnes exerçant une profession libérale (35,8%).
- Une part relativement importante des fonds reçus de la diaspora est destinée aux ménages dont les chefs exercent une profession libérale (41,9%) et dans une moindre mesure aux salariés (15,2%), aux inactifs (11,0%), aux artisans (10,0%) et aux élèves et étudiants (4,6%). Par contre, en ce qui concerne l'envoi des ménages à l'étranger, près de la moitié est destinée aux élèves et aux étudiants (47,8%).
- Les fonds reçus des migrants proviennent essentiellement de l'Afrique (62,7%). Une part également importante émane de l'Europe (29,2%), principalement de la France (20,1%). Les montants reçus de la diaspora vivant en Afrique sont issus en grande partie de l'Afrique de l'Ouest (32,9%), en particulier du Nigeria (13,5%), et de l'Afrique du Centre (21,5%) principalement du Gabon (8,7%) et du Congo (6,2%).
- En ce qui concerne les envois des ménages à l'étranger, ils sont destinés en majorité à l'Afrique (62,2%) et dans une moindre proportion à l'Europe (20,9%) et à l'Amérique (14,0%). Les autres continents ne représentant que 2,9% des envois. Les transferts en direction de l'Europe ont été majoritairement orientés vers la France (17,8%) alors que ceux en direction de l'Amérique sont dominés par les envois vers le Canada (10,6%). Les envois des ménages à la diaspora vivant en Afrique de l'Ouest sont estimés à 46,5% des émissions totales. Le Sénégal (8,3%), le Ghana (7,7%), le Niger (6,7%) et la Côte d'Ivoire (5,0%) constituent les principales destinations.
- Le circuit informel demeure un canal d'exécution des transferts relativement important malgré l'amélioration des services financiers offerts par les banques et les structures de microfinance, en partenariat avec les structures de transfert rapide d'argent (Western Union, Money Gram...). Environ deux ménages sur cinq préfèrent les circuits informels, en particulier celui des voyageurs. De manière subséquente, près du quart des transferts reçus plus exactement 22,7%, et 28,5% des envois à l'étranger ont transité par les canaux informels.
- Les transferts sont reçus par les ménages sur une base régulière (77,3%). Les transferts reçus selon une fréquence mensuelle représentent 38,4% du total, contre 31,0% pour les réceptions annuelles. En ce qui concerne les fonds envoyés, 67,9% des transferts totaux ont été réguliers avec une fréquence le plus souvent annuelle (47,0%).
- La plupart des fonds envoyés par la diaspora sont consacrés à l'investissement immobilier (23,0%), aux autres investissements - achats de champs, fonds de commerce, etc.- (28,1%) et à la consommation courante (29,6%). Par contre, les envois des fonds à la diaspora sont destinés en majorité à la consommation courante (43,6%) et à l'éducation (29,8%).

1. Les montants sont exprimés en FCFA

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
INTRODUCTION.....	7
I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	8
1.1. PREPARATION DE L'ENQUETE	8
1.1.1. Mise au point du questionnaire	8
1.1.2. Echantillonnage.....	9
1.2. DEROULEMENT DE LA COLLECTE.....	10
1.2.1. Répartition dans les zones de travail.....	10
1.2.2. Collecte de données sur le terrain.....	11
1.3. TRAITEMENT DES DONNEES COLLECTEES.....	12
1.3.1. Saisie et apurement des données.....	12
1.3.2. Détermination des coefficients de pondération.....	12
II. PRINCIPAUX RESULTATS.....	14
2.1. EVALUATION DES TRANSFERTS.....	14
2.2. CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES ET DES CORRESPONDANTS.....	17
2.3. CANAUX UTILISES POUR LES TRANSFERTS.....	20
2.4. PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION DES TRANSFERTS.....	23
2.5. MOTIFS ECONOMIQUES DES TRANSFERTS.....	24
CONCLUSION.....	26
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	27
ANNEXES.....	29

SIGLES ET ACRONYMES

BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAPOD	: Projet de renforcement des capacités en Conception et Analyse des Politiques de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSPPro	: Census and Survey Processing System (logiciel statistique)
EDSB	: Enquête Démographique et de Santé au Bénin
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
SAS	: Statistical Analysis System (logiciel statistique)
SPSS	: Statistical Package for the Social Sciences (logiciel statistique)
STA	: Société de Transferts d'Argent
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par commune.....	10
Tableau 2 : Répartition des agents enquêteurs et les grappes par commune.....	11
Tableau 3 : Effectif des ménages dénombrés au niveau des grappes.....	11
Tableau 4 : Point des ménages prévus et enquêtés.....	12
Tableau 5 : Répartition des transferts par région.....	15
Tableau 6 : Part moyenne des transferts par ménage et par région.....	15
Tableau 7 : Part des transferts reçus ou envoyés selon le lien avec le correspondant.....	20
Tableau 8 : Structure des transferts par région et selon les canaux utilisés.....	21
Tableau 9 : Structure des ménages utilisant les canaux informels selon leur profession et niveau d'instruction.....	22
Tableau 10 : Répartition des ménages selon leurs opinions sur les voies de transfert (en %).	22
Tableau 11 : Transferts reçus suivant les pays d'origine et le type de canal (en %).	23
Tableau 12 : Transferts émis suivant les pays de destination et le type de canal (%).....	24

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Transferts des migrants en niveau (en milliards de FCFA).....	14
Figure 2 : Répartition des transferts selon la fréquence et le type de flux.....	16
Figure 3 : Répartition des ménages et des correspondants par type de transfert effectué.....	16
Figure 4: Structure des transferts des résidents et des migrants selon le genre.....	17
des résidents et des migrants	17
Figure 5 : Structure des transferts des résidents et des migrants selon l'âge.....	18
des résidents et des migrants	18
Figure 7 : Part des transferts reçus ou envoyés selon la taille du ménage.....	19
Figure 8 : Répartition des ménages selon les canaux utilisés.....	20
Figure 9 : Structure des transferts selon les motifs économiques.....	25

INTRODUCTION

Les envois de fonds des travailleurs migrants constituent une source de financement extérieur d'une importance croissante pour les économies en développement. Ils sont devenus au fil des années, un élément important du développement économique [Ben Jelili & Jellal, 2002]. En effet, les transferts des migrants, en influençant favorablement la consommation privée, l'épargne et l'investissement, contribuent à la croissance et au développement des pays d'origine des émigrés.

Les fonds transférés par les migrants viennent augmenter non seulement le revenu intérieur des ménages mais également rétablir l'équilibre de la balance des paiements [Straubhaar & Vădean, OCDE, 2006]. Ces ressources servent à la consommation finale des ménages et à la construction des immeubles (CAPOD, 2010) et compensent les déficits chroniques de la balance des paiements en réduisant la pénurie de devises. Ils peuvent aider à atténuer la contrainte souvent vitale que font peser les déficits de la balance des paiements sur le développement économique des pays d'origine des migrants [Straubhaar & Vădean, OCDE, 2006].

En augmentation régulière depuis les deux dernières décennies, les transferts en direction de l'Afrique subsaharienne sont estimés par la Banque Mondiale à 2,2% du PIB de cette partie du continent en 2009. Dans les économies de l'UEMOA, les fonds reçus des travailleurs migrants ont quasiment quadruplé entre 2000 et 2008, passant de 323,1 milliards de FCFA à 1.223,5 milliards. Rapportés au PIB, ils ont gagné 2,2 points de pourcentage sur la période pour atteindre 3,9% en 2008, soit une progression moyenne de 2,9% par an sur la période. Pour le Bénin, les transferts reçus sont estimés à 2,9% du PIB en moyenne sur la période 2000-2008.

Eu égard à cette évolution et à ses effets potentiels, la thématique des transferts des migrants suscite beaucoup d'intérêt dans la littérature économique de ces dernières années. Les analyses portent notamment sur les déterminants des transferts de fonds, les circuits empruntés et l'impact économique de ces opérations sur les pays bénéficiaires.

Dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements, la BCEAO estime les envois de fonds des travailleurs migrants en utilisant comme principale source d'informations les transferts bancaires, les statistiques des sociétés de transferts d'argent, les virements postaux ainsi que les billets étrangers appréhendés à travers les opérations de change manuel. Cette approche ne permet pas de prendre en compte les motifs économiques de ces transferts. Les transferts effectués par les canaux non formels ne sont également pas suffisamment pris en compte. Les flux ainsi recensés paraissent largement sous-évalués eu égard à la proportion importante des transferts transitant par des canaux informels².

Pour corriger ces insuffisances, la BCEAO a initié une enquête auprès des ménages dans une perspective d'affinement des estimations effectuées à travers la collecte d'informations supplémentaires. L'enquête a donc pour objectif de recueillir des informations pouvant permettre une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants, afin d'améliorer la production des statistiques de la balance des paiements des pays de l'UEMOA, à travers notamment une meilleure évaluation des montants émis ou reçus des migrants transitant par les canaux informels.

La phase pilote de l'enquête s'est déroulée en 2010 au Sénégal. Au Bénin, l'enquête a été effectuée sur la période du 23 décembre 2011 au 06 janvier 2012 auprès d'un échantillon de 1.510 ménages répartis dans les principales communes des six (06) régions où l'activité économique paraît plus intense.

Le présent rapport expose les résultats des travaux en deux (02) parties. La première partie est consacrée à un rappel de la démarche méthodologique. La deuxième partie analyse les principaux résultats obtenus.

2. Une étude réalisée par la BAD en 2008 a conclu que les fonds expédiés par les canaux non formels représenteraient 73,0% et 46,0% du total des transferts reçus par le Mali et le Sénégal en 2005.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'enquête a été menée avec l'appui de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui a réalisé le plan de sondage, recruté les enquêteurs et traité les données. Les travaux ont été conduits conformément aux termes de référence adoptés.

Le champ de l'enquête sur le plan géographique est constitué des communes sélectionnées sur le territoire national. L'opération concerne les ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs) résidant sur l'ensemble du territoire national.

La méthodologie de collecte est subdivisée en trois (03) étapes à savoir : la phase préparatoire, la phase de collecte et la phase de traitement.

1.1. PREPARATION DE L'ENQUETE

L'enquête a connu son démarrage effectif en décembre 2011, après une phase préparatoire de plusieurs mois. Les travaux préparatoires ont débouché sur la production des documents techniques (documents méthodologiques de l'enquête, questionnaire, manuel) nécessaires à la réalisation de l'enquête.

1.1.1. Mise au point du questionnaire

Le questionnaire a été conçu sur la base des objectifs spécifiés dans les termes de référence. Ce questionnaire comporte cinq (05) sections regroupant chacune un certain nombre de variables à savoir :

Section 1 : TABLEAU DE MÉNAGE

Cette section permet de recenser tous les membres du ménage et de recueillir leurs caractéristiques individuelles. Au nombre de ces caractéristiques, on peut citer le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, la profession, la résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage.

Section 2 : FILTRE

La section permet de déterminer les ménages qui sont reçoivent des fonds de l'étranger et/ou envoient des fonds à l'étranger.

Section 3 : DONNEES RELATIVES AUX RECEPTIONS DE FONDS DES MIGRANTS

Cette section s'intéresse aux ménages qui reçoivent des fonds de l'étranger. L'agent enquêteur recueille des informations relatives à la fréquence de réception, aux circuits de transmission, au pays d'origine, au montant reçu et à l'utilisation des fonds reçus.

Section 4 : DONNEES RELATIVES AUX EMISSIONS DE FONDS DES RESIDENTS

La section s'adresse aux ménages qui envoient des fonds à l'étranger. Un certain nombre d'informations sont recueillies à savoir : les pays de destination, les montants envoyés, la fréquence, le canal et l'utilisation faite des fonds envoyés.

Section 5 : INFORMATIONS SUR LES CORRESPONDANTS

Cette dernière section permet de recueillir des informations sur les correspondants (émetteur ou récepteur) qui travaillent et vivent à l'étranger. Les questions portent sur le sexe, l'âge, la profession, le pays d'origine, le statut de résidence et les motifs de résidence à l'étranger.

1.1.2. Echantillonnage

L'échantillonnage a été réalisé sur une base aléatoire. La base de sondage est composée des ménages dénombrés lors de la cartographie des enquêtes EMICoV-2/EDSB-4 de 2011. Les domaines d'étude considérés sont les départements où l'activité économique paraît plus intense, à savoir l'Atlantique (Sud du Bénin), le Borgou (Nord-Est du Bénin), le Littoral (Sud du Bénin), le Mono (Sud-Ouest du Bénin), l'Ouémé (Sud-Est du Bénin) et le Zou (Centre du Bénin). Les communes sélectionnées, respectivement Abomey-Calavi, Parakou, Cotonou, Lokossa, Porto-Novo et Bohicon, constituent les principaux centres d'activités économiques de ces départements.

1.1.2.1. Taille de l'échantillon

La détermination d'une taille optimale pour la qualité des estimations est nécessaire afin de disposer d'un échantillon représentatif au niveau de chacun de ces six (06) départements, tout en respectant le poids des communes ciblées.

A partir de la base de sondage, il s'est avéré nécessaire d'avoir un échantillon de taille supportable par le budget, de manière à ce que les estimateurs soient obtenus à une précision avec un niveau de confiance de 95% (95 chances sur 100 de ne pas commettre d'erreur).

La taille de l'échantillon a été calculée au niveau national selon la formule suivante [Ardilly, 2006] :

$$n = z^2 \times \frac{S^2}{d^2} \times k$$

n : la taille de l'échantillon au niveau national ;

$S^2 = P \cdot (1 - P)$: la dispersion commise sur P ;

P : la proportion de ménages ayant reçu ou émis de transferts via les migrants ;

z : le niveau de confiance requis pour l'estimation de P ;

k : l'effet de grappe ;

d : la marge d'erreur.

Pour le calcul de la taille de l'échantillon, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- l'effet de grappe a été estimé à 2, en référence aux expériences des enquêtes nationales réalisées à l'INSAE (EMICoV, AGVSAN, etc.) ;
- le niveau de confiance a été fixé à 95% (dans ce cas, $z = 1,96$) ;
- la marge d'erreur a été limitée à 3,566%.
- La dispersion S^2 a été estimée a priori, en faisant l'hypothèse de la dispersion maximale possible qui correspond au scénario le plus pessimiste. Dans ce cas, la valeur de P qui réalise S^2 maximale est $P = 50\%$. En conséquence, $S^2 = 0,25$.

Sur cette base, l'on obtient un total de $n=1.510$ ménages.

1.1.2.2. Procédure d'allocation de l'échantillon

Une allocation de l'échantillon spécifique à chaque commune ciblée a été effectuée. La taille totale n_i de l'échantillon par commune ciblée est obtenue par désagrégation de l'échantillon

national, selon la formule : $n_i = \omega_i \times n$,

n_i : la taille de l'échantillon dans la commune i

$\omega_i = \frac{N_i}{\sum N_i}$ le poids de la commune i

N_i : la taille totale de ménages enquêtés dans la commune i lors de l'EMICoV 2011.

La liste des ménages constituant l'échantillon est déterminée après l'énumération. Le tableau ci-dessous, présente la taille de l'échantillon par commune.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par commune

Départements	Communes	Nombre de grappes	Nombre de ménages prévu
Atlantique	Abomey-Calavi	5	200
Borgou	Parakou	5	200
Littoral	Cotonou	14	600
Mono	Lokossa	4	130
Ouémé	Porto-Novo	6	250
Zou	Bohicon	4	130
Ensemble Bénin		38	1510

Source : INSAE [2011]

L'échantillon a été réparti sur les six (06) communes de façon proportionnelle au poids de chaque commune dans l'échantillon EMICoV 2011. Compte tenu des contraintes budgétaires, il a été choisi une moyenne de quarante (40) ménages par grappe afin de réduire les déplacements des agents à l'intérieur des communes et le temps consacré à l'énumération des grappes à enquêter. Ainsi, les 1.510 ménages ont été répartis dans trente-huit (38) grappes.

Les trente-huit (38) grappes ont été tirées de façon aléatoire proportionnellement à la taille en nombre de ménage parmi les grappes de l'enquête EMICoV dans la commune. A l'intérieur de chaque grappe, les ménages ont été tirés de façon aléatoire suivant un pas, défini comme étant le rapport du nombre de ménages à enquêter dans la grappe au nombre de ménages dénombrés.

1.2. DEROULEMENT DE LA COLLECTE

La collecte a été effectuée par un nombre total de trente-huit (38) agents enquêteurs déployés sur le terrain après une formation de trois (03) jours dans les locaux de l'INSAE. A l'issue de la formation, les agents ont été repartis dans les zones de travail proportionnellement au nombre de grappes où ils doivent collecter les données.

1.2.1. Répartition dans les zones de travail

Au total, trente-huit (38) agents répartis en sept (7) équipes ont été déployés sur le terrain. Les travaux de chaque équipe ont été coordonnés par un contrôleur.

Le tableau suivant présente la configuration des équipes.

Tableau 2 : Répartition des agents enquêteurs et les grappes par commune

Départements	Communes	Nombre d'agents de collecte	Nombre d'équipes	Nombre de grappes
Atlantique	Abomey-Calavi	5	1	5
Borgou	Parakou	5	1	5
Littoral	Cotonou	14	2	14
Mono	Lokossa	4	1	4
Ouémé	Porto-Novo	6	1	6
Zou	Bohicon	4	1	4
Ensemble Bénin		38	7	38

Source : INSAE [2011]

1.2.2. Collecte de données sur le terrain

La collecte des données a démarré le 23 décembre 2011 et a pris fin le 06 janvier 2012. Elle s'est déroulée en deux phases.

Première phase : Enumération

Elle a consisté à recenser les ménages afin de constituer une base d'échantillon pour ceux qui sont concernés par les envois et/ou réceptions de fonds. Lors de cette phase, le contrôleur de chaque équipe a bénéficié de l'assistance du contrôleur EMICoV³ de sa zone de travail dans le repérage de grappes. Ainsi, avec la collaboration des Chefs de quartier et des guides mis à leur disposition, les enquêteurs et leurs contrôleurs ont pu énumérer les ménages pendant trois (03) jours.

Au total, 5.198 ménages ont été dénombrés dans l'ensemble des grappes sélectionnées. Le tableau ci-après présente les détails par commune.

Tableau 3 : Effectif des ménages dénombrés au niveau des grappes

Département	Commune	Nombre de grappes	Nombre de ménages dénombrés
Atlantique	Abomey-Calavi	5	437
Borgou	Parakou	5	398
Littoral	Cotonou	14	1693
Mono	Lokossa	4	789
Ouémé	Porto-Novo	6	1167
Zou	Bohicon	4	714
Ensemble Bénin		38	5198

Source : INSAE [2011]

Seconde phase : Interviews

C'est la phase de collecte proprement dite. Sur les 1.510 ménages prévus pour l'enquête, 1.507 ont été retrouvés. Parmi ceux-ci, 3 ménages ont refusé l'interview dans les communes de Bohicon et Parakou, soit un taux de réponse 99,8%.

3. Les travaux de collecte de l'enquête sur les transferts des migrants a coïncidé avec la deuxième phase de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages.

Dans certaines communes, le nombre de ménages enquêtés a été augmenté par rapport aux prévisions afin de combler le déficit constaté dans d'autres communes.

Le tableau ci-après, présente en détail le nombre de questionnaires administrés par commune.

Tableau 4 : Point des ménages prévus et enquêtés

Commune	Ménages ayant reçus ou envoyés de fonds	Ménages n'ayant ni reçus ni envoyés de fonds	Total ménages enquêtés	Total de ménages prévus	% ménages concernés transfert
Abomey-Calavi	125	80	205	200	61,0
Parakou	145	54	199	200	72,9
Cotonou	416	184	600	600	69,3
Lokossa	90	41	131	130	68,7
Porto-Novo	169	84	253	250	66,8
Bohicon	45	75	120	130	37,5
Ensemble Bénin	990	518	1508	1510	65,6

Source : INSAE [2011]

1.3. TRAITEMENT DES DONNEES COLLECTEES

A la fin de la collecte, les questionnaires ont connu une étape de vérification et de traitement informatique.

1.3.1. Saisie et apurement des données

La saisie s'est déroulée sous la coordination de l'INSAE. Le masque de saisie a été conçu avec le logiciel CSPPro. Ce logiciel offre des facilités pour l'exploitation de la base avec d'autres logiciels de statistique comme SPSS, Stata, SAS, etc.

Après la saisie, la base de données « format CSPPro » a été exportée au format SPSS. Le contrôle de qualité et l'apurement de la base de données ont été effectués. Lors de l'apurement, un accent particulier a été mis sur les variables socio-démographiques et la cohérence des déclarations faites au niveau de chaque section.

Les traitements effectués ont conduit à la stabilisation de la base de données.

1.3.2. Détermination des coefficients de pondération

Les probabilités de sondage ont été calculées séparément pour chaque commune et pour les deux degrés de sondage. Les notations sont les suivantes :

P_{1ji} : Probabilité de sondage au premier degré de la $j^{\text{ème}}$ zone de dénombrement (ZD) de la commune j ,

P_{2ji} : Probabilité de sondage au deuxième degré de la $j^{\text{ème}}$ ZD de la commune j ,

Soient a_j le nombre de ZD tirées dans la commune j et M_{ji} le nombre de ménages dans la ZD i .

La probabilité de sondage au premier degré de la $j^{\text{ème}}$ ZD de la commune j est donnée par :

$$P_{1ji} = \frac{a_j \times M_{ji}}{\sum_i M_{ji}}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{ji} de ménages a été tiré à partir des N_{ji} ménages nouvellement dénombrés (lors de l'enquête EMICoV-2) dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune j à l'occasion de l'opération de mise à jour des cartes. Ainsi :

$$P_{2ji} = \frac{b_{ji}}{N_{ji}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la commune j est alors :

$$P_{ji} = P_{1ji} \times P_{2ji}$$

A cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon entre les communes, des taux de pondération ont été utilisés dans toutes les analyses pour assurer la représentativité requise de l'échantillon au niveau de l'ensemble des six (06) communes sélectionnées. Le taux de pondération pour tous les individus enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ grappe de la commune j a été calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement une correction de non réponse et de normalisation :

$$W_{ji} = \frac{1}{P_{1ji} \times P_{2ji}}$$

II. PRINCIPAUX RESULTATS

Selon la littérature, les travailleurs migrants établissent une relation de grande utilité avec leur pays d'origine en raison des fonds envoyés à leurs correspondants. Pour le cas du Bénin, l'enquête a révélé que les flux financiers entre les travailleurs migrants et leur pays d'origine sont relativement importants. Cette section présente les résultats de l'enquête du point de vue de l'évaluation des transferts, les caractéristiques des émetteurs et des bénéficiaires, les canaux utilisés et les pays de résidence.

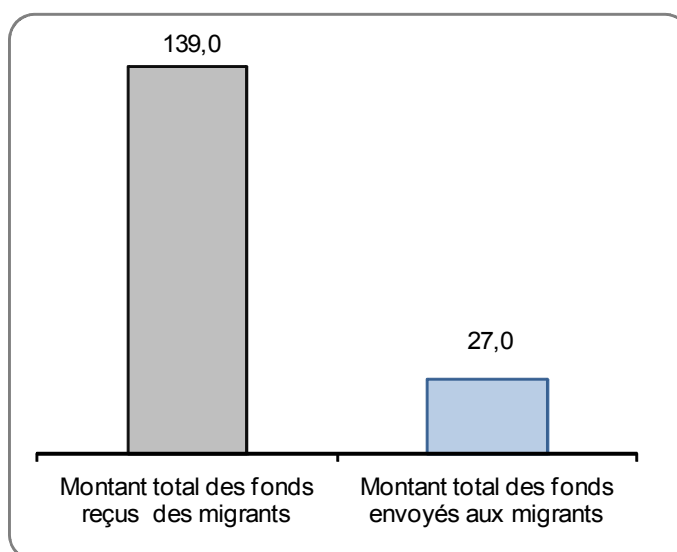
2.1. EVALUATION DES TRANSFERTS

Des réceptions des transferts des migrants largement au dessus des émissions.

Pour l'ensemble de l'échantillon, l'enquête révèle une importante disproportion entre les transferts reçus et les transferts versés par les ménages. En effet, l'analyse des résultats révèle que, pour l'année 2011, les fonds en provenance de la diaspora se sont établis à 139,0 milliards, alors que, les fonds envoyés à l'étranger ressortent à 27,0 milliards, représentant respectivement 4,0% et 0,8% du PIB (nominal) en 2011 estimé à 3.444,0 milliards.

Le décalage⁴ entre les flux émis et les flux reçus (dans un rapport de 1 sur 5) est particulièrement marqué et traduit l'importance des envois de fonds des migrants pour l'économie béninoise.

Figure 1 : Transferts des migrants en niveau (en milliards de FCFA)



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

Des flux plus concentrés à la capitale économique (Cotonou) que dans les autres communes du fait de son poids démographique et économique important.

La quasi totalité (86,8%) des transferts reçus est concentrée à Cotonou. Pour leur part, Porto-Novo et Abomey-Calavi enregistrent respectivement 8,9% et 3,5% des réceptions. Les autres régions regroupent une part relativement faible (moins de 1%).

La même situation se présente pour les envois de fonds à la diaspora, avec 92,6% des transferts envoyés concentrés à Cotonou. Toutes les autres régions à l'exception d'Abomey-Calavi (4,4%) ont enregistré moins de 1,5% des transferts envoyés.

4. L'écart observé est trop important pour être entièrement explicable par un biais de déclaration ou de mémorisation. D'ailleurs l'enquête s'est déroulée en fin d'année, une période charnière pour les transferts de fonds.

Tableau 5 : Répartition des transferts par région

Communes	Part (%) du total des transferts	
	Réceptions	Envois
Cotonou	86,8	92,6
Porto-Novo	8,9	1,4
Abomey-Calavi	3,5	4,4
Parakou	0,5	1,4
Bohicon	0,3	0,1
Lokossa	0,0	0,1
Ensemble	100,0	100,0

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

Certains faits socio-économiques font que le nombre d'actifs occupés est plus élevé à Cotonou comparativement aux autres communes du Bénin (RGPH3, 2002). Ce qui favorise les transferts de la diaspora et des ménages de Cotonou. Ainsi, en moyenne, la part des transferts reçus par ménage est plus élevée à Cotonou que dans les autres régions.

Tableau 6 : Part moyenne des transferts par ménage et par région

Régions	Transferts reçus/ménage (%)	Transferts émis/ménage (%)
Cotonou	40,2	35,0
Porto-Novo	10,7	27,4
Abomey-Calavi	24,0	19,7
Parakou	1,8	3,7
Bohicon	6,7	6,2
Lokossa	16,6	8,1
Ensemble	100,0	100,0

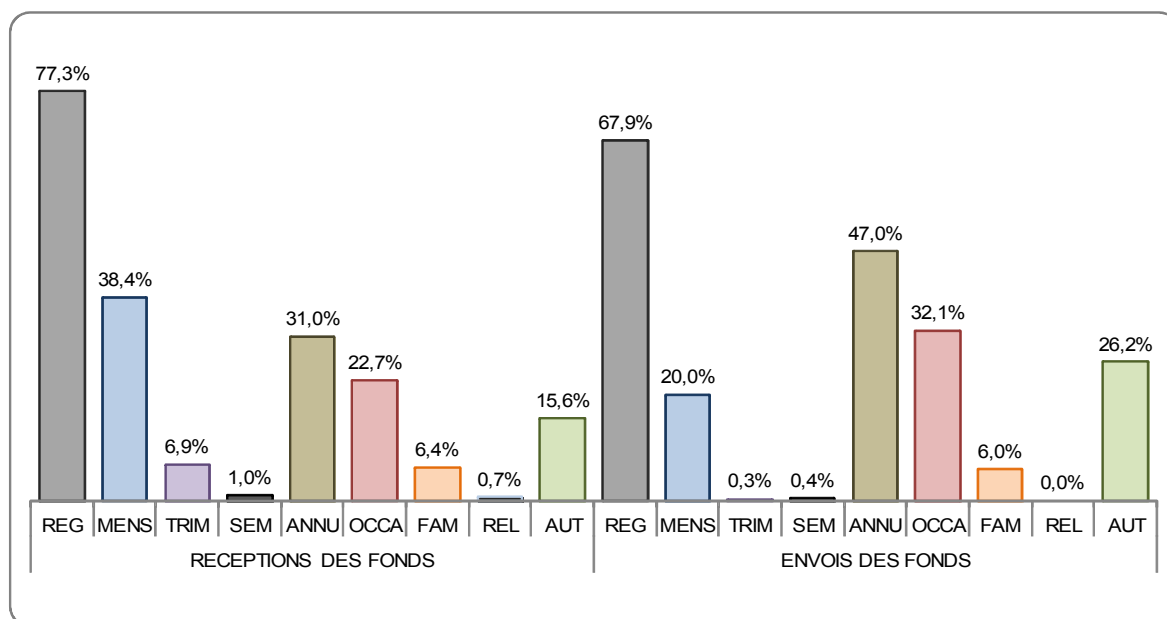
Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

Ces résultats sont imputables d'une part, à la proximité de Cotonou à la côte et d'autre part, aux nombreux atouts dont bénéficie la ville (qualité des infrastructures, développement des activités économiques, etc.) et qui font d'elle un relais dans la réception et l'émission des transferts.

Des transferts effectués, en grande partie, de façon régulière avec selon une fréquence mensuelle à la réception, et annuelle à l'envoi.

La dimension sociale constitue un facteur important dans la fréquence des transferts. Comme le montre le graphique ci-dessous, 77,3% des transferts reçus ont été réguliers. Les transferts reçus selon une fréquence mensuelle représentent 38,4% du total, contre 31,0% pour les réceptions annuelles. En ce qui concerne les fonds envoyés à la diaspora, 67,9% des transferts ont été effectués de façon régulière avec une fréquence le plus souvent annuelle (47,0%).

Figure 2 : Répartition des transferts selon la fréquence et le type de flux



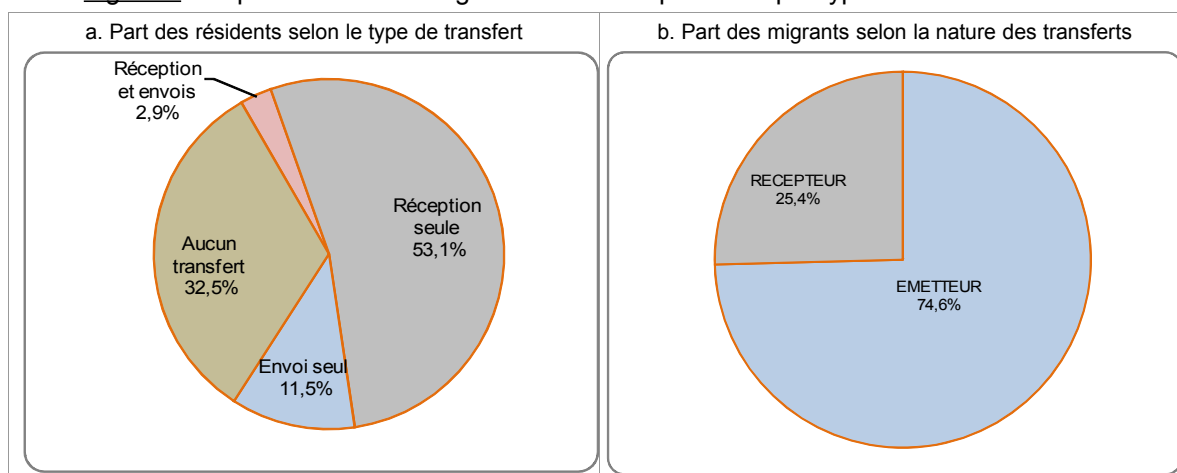
Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

REG=Régulier, MENS=Mensuel, TRIM=Trimestriel, SEM=Semestriel, ANNU=Annuel, OCCA= Occasionnelle, FAM=Familial, REL=Religieux, AUT=Autres.

Un ménage sur deux reçoit des transferts des migrants alors que seulement un sur dix envoie des fonds à la diaspora.

Le niveau de vie des ménages et les indicateurs de pauvreté en 2009⁵ traduisent le fait qu'au Bénin, beaucoup de ménages ont des besoins cruciaux de financement. Au Bénin, comme partout ailleurs, les motifs d'émigration sont multiples et fortement interconnectés [Ba & Kouton, 2006]. Toutefois, les travailleurs migrent beaucoup plus pour des raisons socio-économiques. Aussi, la diaspora envoie-t-elle plus de fonds au pays qu'elle n'en reçoit. Cela explique le fait que la proportion des ménages recevant exclusivement des transferts de l'étranger (53,1%) est plus importante que celle des ménages qui envoient des fonds à la diaspora (11,5%). Seulement 2,9% des ménages résidents reçoivent et émettent à la fois des transferts.

Figure 3 : Répartition des ménages et des correspondants par type de transfert effectué



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

5. D'après les résultats de l'EMICoV [2010], 33,5% des ménages vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

La proportion de travailleurs migrants ayant envoyé au moins un transfert au cours des douze derniers mois, quelque soit la forme (don, prêt, etc.) est de 74,6 % alors qu'ils ne sont que 25,4% à avoir bénéficié de transferts à partir du Bénin.

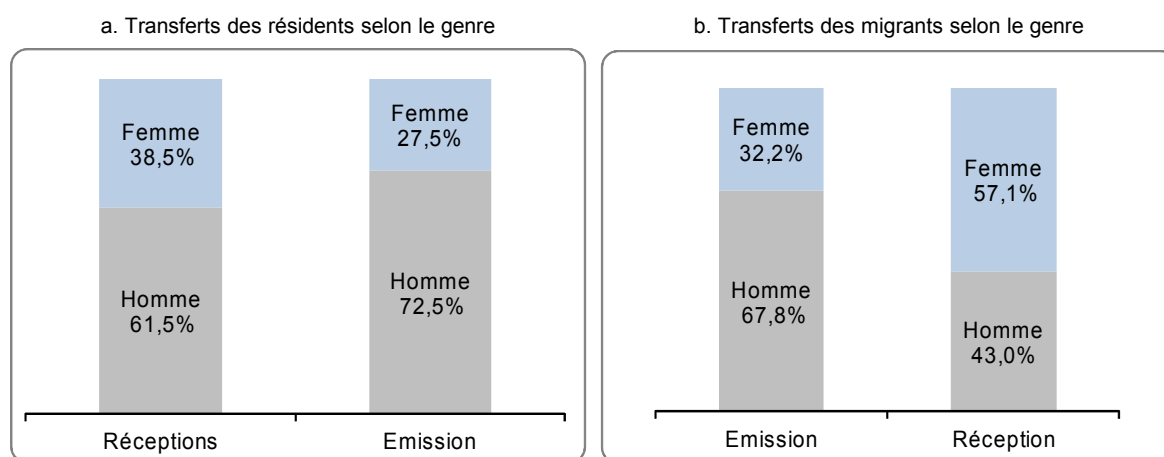
2.2. CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES ET DES CORRESPONDANTS

Hormis l'évaluation globale des réceptions et des envois de fonds retracée dans la section précédente, il importe également d'examiner le profil des transferts au regard des caractéristiques des titulaires et/ou des bénéficiaires afin de mettre en évidence les aspects microéconomiques qui sous-tendent les flux constatés. Les caractéristiques examinées sont notamment le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la taille du ménage et les liens de parenté.

Du côté des résidents, la plupart des fonds reçus ou envoyés sont le fait des hommes alors que du côté des correspondants migrants, les hommes sont les principaux émetteurs, et les femmes les principales réceptrices.

Plus spécifiquement, près de deux tiers (61,5%) des transferts reçus de l'étranger vont en direction des ménages dirigés par les hommes et dans le même sens, près de trois quarts (72,5%) des transferts émis du Bénin proviennent des ménages tenus par des hommes. Du côté des migrants, plus de deux tiers (67,8%) des transferts émis sont à l'actif des ménages dirigés par les hommes, alors qu'à la réception, les femmes (57,1%) sont les principales bénéficiaires.

Figure 4: Structure des transferts des résidents et des migrants selon le genre



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

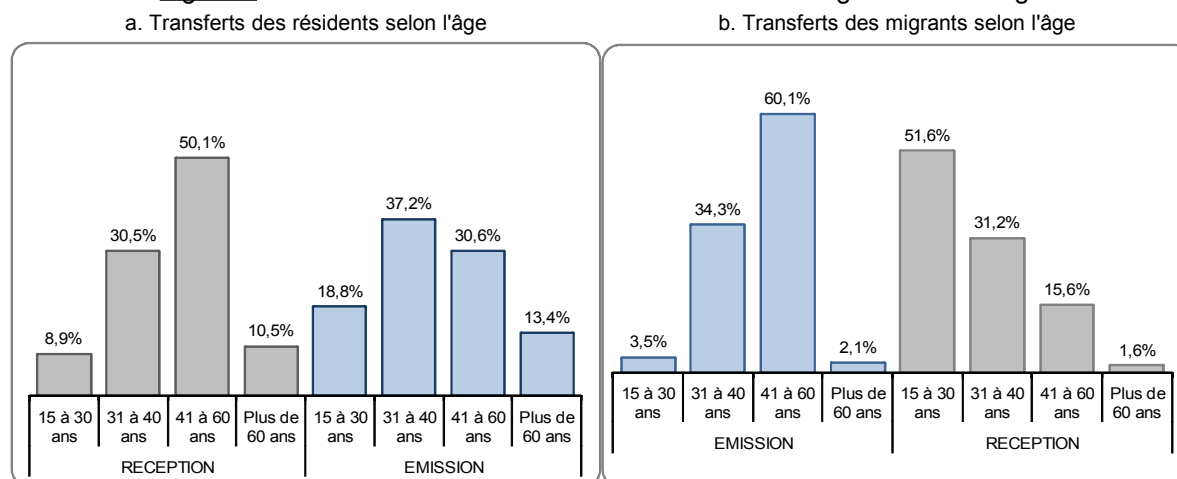
Plus de la moitié des transferts reçus sont au bénéfice des personnes âgées alors que les émissions de transferts sont destinées principalement aux jeunes.

Un élément discriminant majeur qui apparaît comme un trait commun à l'ensemble des travailleurs migrants et comme un point d'inflexion des comportements de transferts, semble être l'âge. Attias-Donfut et al. [2005] ont montré à cet effet, que le seuil de 35 ans est l'âge médian des émetteurs de transferts. A chaque catégorie d'âge, les besoins s'orientent au-delà du transfert à la famille restée au pays vers une gamme plus large de produits selon les projets et la culture financière de chacun [Ponsot & Obegi, 2010].

L'enquête indique que les transferts reçus de l'étranger profitent en grande partie aux personnes âgées de 41 à 60 ans (50,1%) et de 31 à 40 ans (30,5%) et dans une moindre mesure, aux personnes âgées de plus de 60 ans (10,5%) et à celles des moins de 30 ans (8,9%). Par contre, les envois à destination de l'étranger présentent une structure pyramidale,

ayant à la base, les jeunes de 15 à 30 ans, en majorité des élèves et étudiants, qui bénéficient de 51,6% des transferts émis par les résidents vers les migrants, suivis des personnes âgées de 31 à 40 ans (31,2%), de 41 à 60 ans (15,6%) et des plus de 60 ans (1,6%).

Figure 5 : Structure des transferts des résidents et des migrants selon l'âge



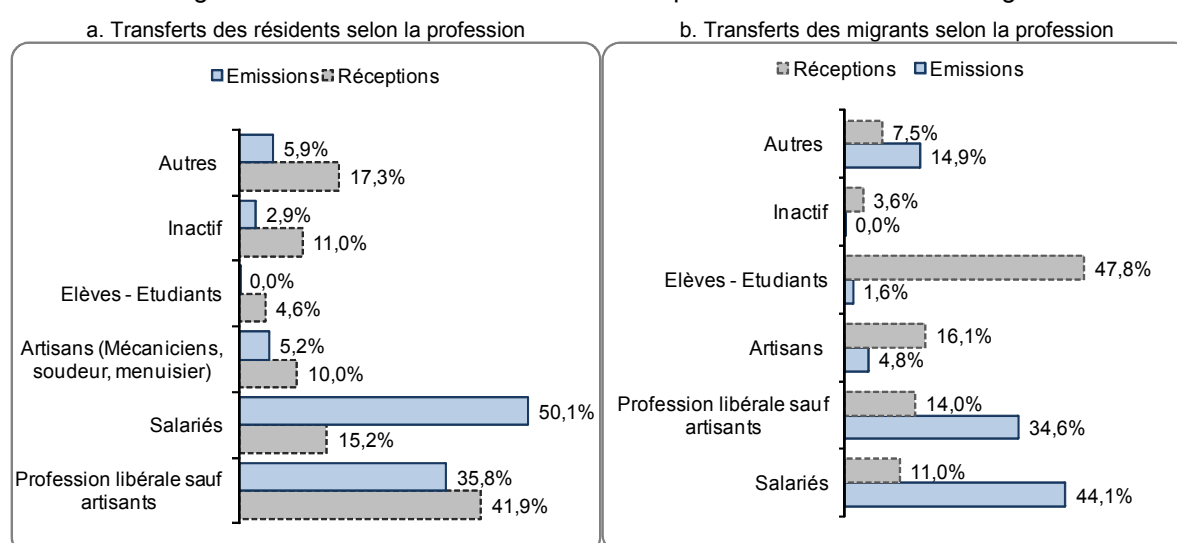
Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

A la lumière de ces résultats, il ressort que les personnes âgées (notamment les plus de 40 ans) contribuent de manière significative à l'amélioration du niveau de vie des plus jeunes et adultes. Mais quels que soient les groupes d'âge, les transferts dépendent du statut d'occupation de l'émetteur.

Les envois agrégés sont en grande partie effectués par les salariés.

Les envois de fonds sont effectués principalement par les salariés. En effet, 44,1% des transferts reçus de la diaspora proviennent des salariés et 34,6% sont reçus des travailleurs migrants exerçant une profession libérale. Ces ressources envoyées par la diaspora est destinée essentiellement aux ménages dont le chef exerce une profession libérale (41,9%). Le reliquat se répartit entre les salariés (15,2%), les inactifs (11,0%), les artisans (10,0%), les élèves et étudiants (4,6%).

Figure 6 : Structure des transferts selon la profession du chef de ménage



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

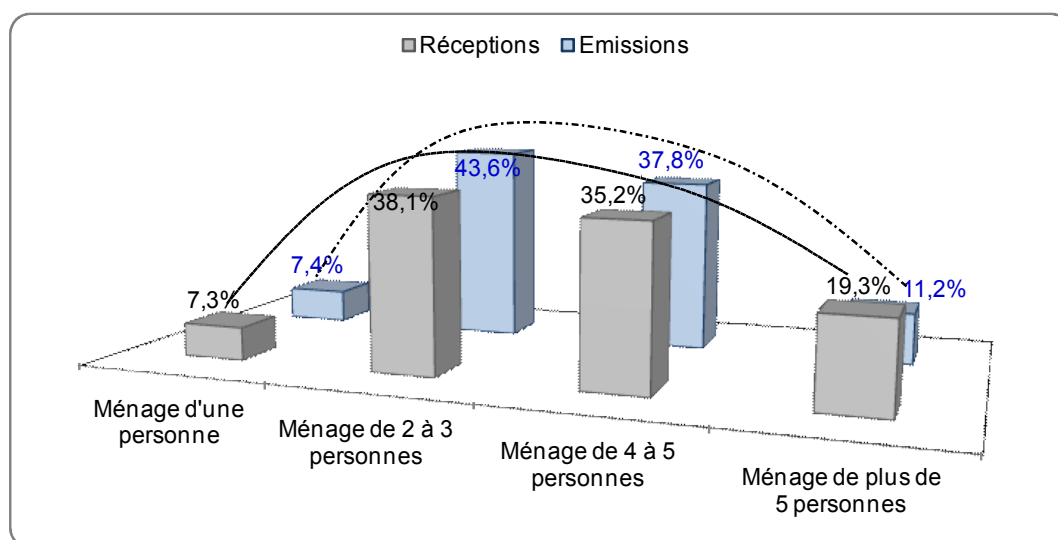
De même, 50,1% des fonds envoyés à la diaspora sont le fait des ménages salariés et 35,8% sont envoyés par les ménages dont le chef exerce une profession libérale. Par ailleurs, les envois de fonds à la diaspora sont destinés principalement aux élèves et étudiants (47,8%), et à un degré moindre aux artisans (16,1%), aux migrants exerçant une profession libérale (14,0%), aux salariés (11,0%), aux inactifs (3,1%) et aux autres catégories (7,5%).

Ces résultats justifient la volatilité observée au niveau des transferts des migrants. Dans la mesure où les envois proviennent essentiellement des salariés, ces flux sont soumis aux fluctuations de la conjoncture économique dans les pays d'accueil. C'est ainsi qu'à la faveur de la récente crise économique et financière, les envois de fonds des migrants se sont considérablement contractés, notamment de 35,2% entre 2008 et 2009.

Les transferts des migrants croissent avec la taille des ménages jusqu'à un certain niveau au-delà duquel ils décroissent.

Le flux des transferts apparaît comme une fonction en « U renversé » (ou plus précisément une parabole renversée) de la taille du ménage bénéficiaire ou émetteur. En effet, d'après les résultats de l'enquête, les transferts croissent pour une taille inférieure ou égale à 3 et décroissent à partir de 4 personnes dans le ménage, indiquant une sorte d'effet de seuil dans la relation entre les transferts et la taille des ménages. Comme le montre la figure ci-après, 7,3% des transferts reçus par les ménages sont au bénéfice des ménages formés d'une seule personne, contre 38,1% pour les ménages de 2 à 3 personnes, 35,2% pour les ménages de 4 à 5 personnes et 19,3% pour les ménages de plus de 5 personnes. La même tendance s'observe pour les envois des ménages résidents.

Figure 7 : Part des transferts reçus ou envoyés selon la taille du ménage



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

Les transferts s'opèrent généralement dans le cercle familial. Les envois des migrants sont ainsi en grande partie destinés à leurs frères et sœurs vivant au Bénin. Dans l'autre sens, les transferts émis par les résidents sont beaucoup plus adressés aux enfants qui poursuivent leur études à l'étranger.

Les fonds envoyés par les migrants sont en grande partie destinés à leur famille. Ainsi, 72,4% des transferts reçus proviennent des personnes faisant partie du cercle familial, notamment les « frères et sœurs » (36,5%), les « époux et épouses » (13,8%), les « enfants » (11,8%) et les « pères et mères » (10,3%). Quant aux envois des ménages à l'étranger, près des deux tiers (66,5%) sont destinés aux enfants (39,0%) ou aux frères et sœurs (27,5%).

Tableau 7 : Part des transferts reçus ou envoyés selon le lien avec le correspondant

Lien de parenté des Correspondants	Part (%) du total des transferts	
	Envois des correspondants aux ménages	Envois des ménages aux correspondants
Frère/Soeur	36,5	27,5
Epoux/Epouse	13,8	10,2
Enfant	11,8	39,0
Père/Mère	10,3	6,5
Ami	8,0	6,8
Autres	19,6	10,0
Ensemble correspondants	100,0	100,0

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

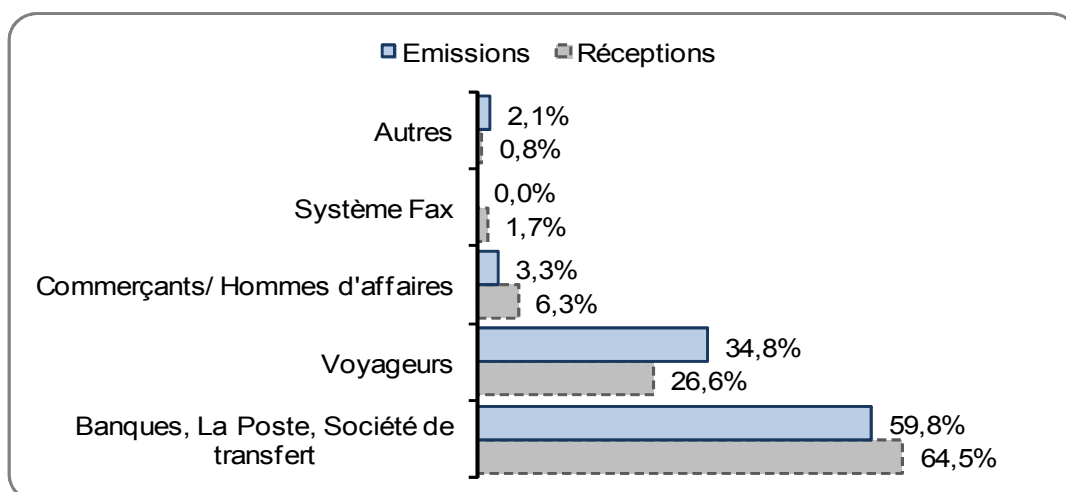
2.3. CANAUX UTILISES POUR LES TRANSFERTS

Généralement, les flux réels des transferts sont substantiellement plus élevés que les chiffres officiels ne l'indiquent, car certains types de transferts financiers passant par le canal informel demeurent non comptabilisés. Ceci, en partie, à cause de la faiblesse des systèmes financiers et des services en Afrique [Sander & Munzele Maimbo, 2005].

Deux ménages sur cinq utilisent principalement les canaux informels de transferts

Les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des ménages (environ 60%, plus exactement 59,8% pour les émissions et 64,5% pour les réceptions) ont recours au circuit formel pour les transferts. Malgré ces résultats relativement encourageants, il demeure que deux ménages sur cinq préfèrent les circuits informels, en particulier celui des voyageurs. Environ 3 ménages sur 4 concernés utilisent ce circuit. Par contre, peu de ménages utilisent le système d'envoi par fax ou hommes d'affaires (commerçants). Cela pourrait s'expliquer par un problème de confiance ou de sécurisation.

Figure 8 : Répartition des ménages selon les canaux utilisés



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

En valeur, 22,7% des fonds reçus des migrants ont transité par les canaux informels. De même, 28,5% des envois à l'étranger sont passés par des circuits non formels. Bien que la

situation au Bénin soit moins critique qu'au Mali, les niveaux atteints sont plus élevés que ceux observés au Sénégal et en Guinée Bissau⁶.

Tableau 8 : Structure des transferts par région et selon les canaux utilisés

Communes	Part des Réceptions		Part des Envois	
	Formel	Informel	Formel	Informel
Abomey-Calavi	98,5	1,5	91,0	9,0
Parakou	93,7	6,3	94,2	5,8
Cotonou	78,5	21,5	69,9	30,1
Lokossa	88,7	11,3	38,7	61,3
Porto-Novo	56,1	43,9	93,4	6,6
Bohicon	95,7	4,3	90,9	9,1
Ensemble	77,3	22,7	71,5	28,5

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

Le choix des canaux informels pourrait s'expliquer d'une part, par le fait que dans certains pays où résident les migrants, le réseau bancaire est peu utilisé et d'autre part, par une éventuelle situation de clandestinité dans laquelle se trouverait le travailleur migrant et qui ne lui permet pas de s'afficher. Par ailleurs, le mandat postal, très souvent payé dans des conditions peu satisfaisantes, a perdu de son attrait [Robin, 1996].

Les ménages qui utilisent les canaux informels sont en majorité ceux dont le chef exerce dans l'artisanat ou une profession libérale, et ayant au plus le niveau d'éducation primaire

L'utilisation du circuit formel pour la réception ou l'envoi de fonds exige tout au moins, le remplissage de certaines fiches. Ainsi, le choix du canal formel peut dépendre parfois du niveau d'éducation financière de l'individu [Ponsot & Obegi, 2010], voire de son statut professionnel.

L'enquête révèle que dans le cas du Bénin, plus de trois cinquièmes des chefs de ménage utilisant le canal informel pour les réceptions (68,5%) ou pour les envois (61,7%) sont des artisans ou des personnes exerçant une profession libérale. Aussi, près de la moitié (48,0%) de ceux qui reçoivent les transferts de la diaspora par les circuits informels ont au plus le niveau primaire. La situation est analogue pour les envois de fonds des ménages dans la mesure où 47,9% de chefs de ménage qui utilisent les circuits informels ont au plus le niveau primaire.

Ces facteurs (statut du migrant par rapport à la clandestinité, niveau d'instruction, statut professionnel...) peuvent contribuer à expliquer la persistance des canaux informels, ce d'autant plus que du côté de l'offre des services financiers, la situation s'est considérablement améliorée. En effet, la carence d'implantation d'intermédiaires financiers locaux se résorbe progressivement par l'implication récente des sociétés de transfert rapide d'argent (Western Union, Money Gram, etc.) qui en partenariat avec des institutions de microfinance ont contribué à l'amélioration de la qualité de services de transferts. Ces services internationaux de transfert d'argent disposent d'un système plus fiable et des procédures plus rapides.

6. La même enquête conduite au Sénégal et en Guinée Bissau a révélé que les transferts reçus par les circuits informels occupent respectivement 10,4% et 22,0% des transferts reçus dans ces pays. Au Mali, 56% des transferts reçus transitent par les circuits informels [Ponsot & Obegi, 2010].

Tableau 9 : Structure des ménages utilisant les canaux informels selon leur profession et niveau d'instruction

	Pourcentage de ménages	
Statut professionnel du chef de ménage	Réceptions	Emissions
Profession libérale sauf artisans	35,1	53,51
Salariés	16	24,02
Artisans (Mécaniciens, soudeurs, menuisiers)	33,4	8,21
Elèves - étudiants	2,78	0,00
Inactif	9,53	9,08
Autres	3,16	5,17
Ensemble des ménages	100	100
Niveau d'instruction du chef de ménage	Réceptions	Emissions
Maternelle	1,71	1,66
Primaire	19,54	22,30
Secondaire 1	26,36	16,88
Secondaire 2	8,86	8,89
Supérieur	16,69	26,36
Aucun	26,76	23,92
Autres	0,08	0
Ensemble des ménages	100	100

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

Cependant, selon les opinions recueillies, parmi les ménages recevant les transferts par les canaux informels, plus de 4 ménages sur 10 louent la « rapidité » des voyageurs (40,4%), des commerçants et hommes d'affaires (54,6%) et du système fax (53,2%). Par contre, pour les envois de fonds à la diaspora, les ménages attribuent beaucoup plus de rapidité aux commerçants et hommes d'affaires (7 ménages sur 10) qu'aux voyageurs (4 ménages sur 10).

Tableau 10 : Répartition des ménages selon leurs opinions sur les voies de transfert (en %)

	Réceptions					Emissions				
	Banques et Autres	Voyageurs	Hommes d'affaires	Système Fax	Autres	Banques et Autres	Voyageurs	Hommes d'affaires	Système Fax	Autres
Rapidité	80,3	15,0	1,8	2,9	0,0	72,0	24,6	3,4	0,0	0,0
Sécurité et Fiabilité	67,4	28,6	2,9	1,1	0,0	61,5	31,2	2,8	0,0	4,4
Souplesse et Facilité d'accès	47,3	42,2	4,6	1,3	4,6	18,3	79,7	2,0	0,0	0,0
Autres	10,0	78,1	3,5	2,6	5,7	17,7	82,3	0,0	0,0	0,0

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

La Conférence Ministérielle des Pays les Moins Avancés sur le renforcement de l'impact des rapatriements de fonds des Travailleurs migrants sur le développement (Cotonou, février 2006) a mis en exergue, d'autres difficultés qui affectent les transferts de fonds, notamment le coût élevé des prestations liées au transfert des fonds au niveau des structures formelles, la taxation des transferts de fonds à travers les contrôles des taux de change ou la rétention d'une portion des fonds rapatriés et les restrictions régissant les avoirs en devises.

2.4. PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION DES TRANSFERTS

En référence aux travaux de Ba & Kouton [2006], les émigrés béninois sont estimés à 2.935.600 personnes à travers le monde dont 2.578.500 en Afrique de l'Ouest, soit 87,8%. Ces émigrés se retrouvent en grande partie au Nigeria, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

En conséquence, les fonds reçus des migrants par les ménages du Bénin, proviennent essentiellement de l'Afrique (62,7%). Une part également importante émane de l'Europe (29,2%), principalement de la France (20,1%). Les montants reçus de la diaspora vivant en Afrique sont issus en grande partie de l'Afrique de l'Ouest (32,9%), en particulier du Nigeria (13,5%), et de l'Afrique du Centre (21,5%) principalement du Gabon (8,7%) et du Congo (6,2%).

Tableau 11 : Transferts reçus suivant les pays d'origine et le type de canal (en %)

	Ensemble des réceptions	Canaux formels	Canaux informels
AFRIQUE	62,7	48,5	14,2
Afrique de l'Ouest	32,9	25,4	7,5
UEMOA	16,9	13,1	3,8
Niger	8,5	6,6	1,9
Côte d'Ivoire	5,3	4,1	1,2
Nigeria	13,5	10,4	3,1
Afrique Centrale	21,5	16,6	4,9
CEMAC	18,1	14,0	4,1
Gabon	8,7	6,7	2,0
Congo Brazzaville	6,2	4,8	1,4
Autres régions d'Afrique	8,3	6,4	1,9
Afrique du Sud	6,2	4,8	1,4
EUROPE	29,2	22,5	6,6
France	20,1	15,5	4,6
AMERIQUE	6,9	5,3	1,6
Etats-Unis	5,4	4,2	1,2
AUTRES CONTINENTS	1,3	1,0	0,3

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

En ce qui concerne les envois des ménages à l'étranger, ils sont destinés en majorité à l'Afrique (62,2%) et dans une moindre mesure à l'Europe (20,9%) et à l'Amérique (14,0%). Les autres continents ne représentant que 2,9% des envois. Les transferts en direction de l'Europe ont été majoritairement orientés vers la France (17,8%) alors que ceux en direction de l'Amérique sont dominés par les envois vers le Canada (10,6%). Les envois des ménages à la diaspora vivant en Afrique de l'Ouest sont estimés à 46,5% des émissions totales. Le Sénégal (8,3%), le Ghana (7,7%), le Niger (6,7%) et la Côte d'Ivoire (5,0%) constituent les principales destinations.

Tableau 12 : Transferts émis suivant les pays de destination et le type de canal (%)

	Ensemble des émissions	Canaux formels	Canaux informels
AFRIQUE	62,2	44,4	17,7
Afrique de l'Ouest	46,5	33,2	13,3
UEMOA	29,5	21,0	8,4
Sénégal	8,3	5,9	2,4
Niger	6,7	4,8	1,9
Ghana	7,7	5,5	2,2
Afrique du Centre	12,7	9,1	3,6
CEMAC	9,5	6,8	2,7
Gabon	5,6	4,0	1,6
Autres régions d'Afrique	3,0	2,1	0,8
EUROPE	20,9	15,0	6,0
France	17,8	12,7	5,1
AMERIQUE	14,0	10,0	4,0
Canada	10,6	7,6	3,0
AUTRES CONTINENTS	2,9	2,1	0,8

Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

2.5. MOTIFS ECONOMIQUES DES TRANSFERTS

La littérature économique distingue un éventail de choix effectifs qui expliquent les flux de transferts des migrants. Lorsqu'il s'agit de motifs individuels, le transfert est souvent envisagé comme l'élément d'un contrat intergénérationnel [Lucas & Stark, 1985 ; Hoddinott, 1994]. Ces motifs sont souvent perçus comme relevant d'une décision familiale. Mais parfois, le choix fait par le titulaire du transfert peut constituer une option non choisie par le bénéficiaire. En effet, le migrant qui effectue les transferts sait difficilement prendre la bonne décision et intervenir dans les décisions d'allocation des transferts parce qu'il peut arriver qu'il ne soit pas sûr de la qualité des informations qu'il reçoit. D'une part, il y a souvent une autre affectation sur place au regard des besoins en présence. D'autre part, il arrive que les bénéficiaires des transferts donnent des informations inexactes au titulaire afin de tirer un maximum de profit personnel des transferts effectués [Muteta, 2005].

Par ailleurs, les perspectives d'investissement et d'héritage occupent une place de choix dans la justification des transferts de fonds. Aussi, les transferts ont-ils pour but de subventionner les bénéficiaires moins productifs tout en subvenant à leurs besoins (dépenses de consommation) et en accroissant leur revenu [Stark, 1995]. Sous cet angle, les transferts des migrants constituent un instrument de réduction du risque de variabilité du revenu [Stark & Levhari, 1982 ; Stark, 1991, 1995; Taylor & Wyatt, 1996].

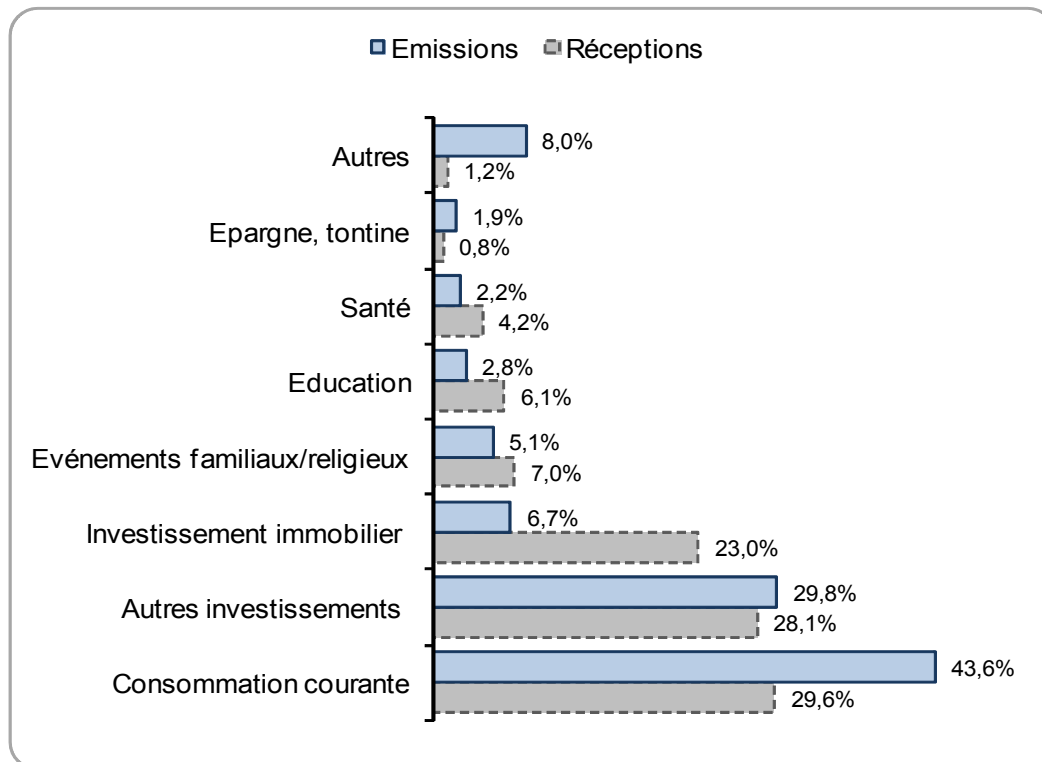
Dans le cas du Bénin, l'utilisation des transferts reçus par les ménages pour des fins d'investissements productifs et de consommation courante apparaît plus importante. En effet, 51,8% des fonds reçus des migrants sont destinés à l'investissement immobilier (23,0%) et aux autres investissements, notamment aux achats de champs, au renforcement du fonds de commerce, etc. (28,1%). Par ailleurs, dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires, 29,6% des transferts reçus des travailleurs migrants sont destinés à la consommation courante.

Les envois des fonds à la diaspora sont, quant à eux, destinés en grande partie à la consommation courante (43,6%) et à l'éducation (29,8%). Ces transferts ont non seulement pour but d'accroître le bien-être des bénéficiaires, mais visent également à augmenter leur

capital humain [Adams & Cuecuecha, 2010]. Ils servent surtout à améliorer la scolarisation des filles [Hanson et Woodruff, 2003].

La figure ci-après présente la structure des transferts selon les motifs économiques

Figure 9 : Structure des transferts selon les motifs économiques



Source : Résultats enquête BCEAO-INSAE, 2011

CONCLUSION

Les résultats⁷ de l'enquête soutiennent la thèse selon laquelle les transferts des migrants jouent un rôle important dans le financement du développement économique. En effet, le montant des transferts reçus pour l'année 2011 est estimé à 139,0 milliards de FCFA contre un montant de 85,3 milliards figurant dans la balance des paiements 2010. De même, les transferts émis sont évalués à 27,0 milliards en 2011 alors que les chiffres officiels de la balance des paiements les situent à 37,8 milliards en 2010. Les transactions transitant par les canaux non formels ont représenté 22,7% de l'ensemble des réceptions et 28,5% des envois à l'étranger. Les transferts émis sont destinés en grande partie à la consommation (43,6%) et à l'éducation (29,8%), tandis que les réceptions de fonds servent principalement à la consommation (29,6%), à l'investissement immobilier (23,0%) et aux autres investissements (28,1%).

Ces transferts permettent ainsi à la diaspora d'améliorer non seulement les conditions de vie des membres de leurs familles mais également de contribuer au financement du pays et en particulier de leur localité d'origine. Toutefois, les flux de ressources transitant par les canaux informels demeurent relativement élevés. Ce qui reflète les difficultés des ménages à s'accommoder aux circuits formels malgré les efforts de promotion de la bancarisation.

7. L'opération de collecte dans les communes sélectionnées s'est globalement bien déroulée malgré les difficultés rencontrées sur le terrain. Ces difficultés ont essentiellement trait à la faiblesse du budget, à la réticence de certains ménages à collaborer à l'enquête, à l'impossibilité de retrouver d'autres et enfin à la mobilité des membres des ménages en raison de la période des fêtes. Ainsi, compte tenu de la spécificité de l'étude, certains ménages non retrouvés ou ceux qui ont refusé l'interview ont été remplacés par d'autres ménages. L'expérience a été enrichissante pour l'INSAE qui a décidé de réaliser à terme une étude approfondie sur la question, à partir d'un échantillon plus important.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adams, R.H. [2006] : « Remittances, poverty, and investment in Guatemala », pp. 53-80, in International Migration, Remittances and the Brain Drain, C. Ozden and M. Schiff, eds.
- Adams, R.H. Jr. [1991] : « *The effects of international migration on poverty, inequality and development in rural Egypt* », Research Report 86, International Food Policy Research Institute, (May 1991), 90p.
- Adams, R.H. Jr. and A. Cuecuecha [2010] : « *Remittances, household expenditure and investment in Guatemala* », World Development, Vol. 38, Issue 11, pp. 1626-1641.
- Adams, R.H. Jr. and J. Page [2003] : « *International migration, remittances and poverty in developing countries* », World Bank Policy Research Working Paper No. 3179, (Dec. 2003), 37p.
- Adams, R.H. Jr. and J. Page [2005] : « Do international migration and remittances reduce poverty in developing countries? », World Development, Vol. 33, No. 10, pp. 1645-1669.
- Ardilly, P. [2006] : « *Les Techniques de sondage* », Editions TECHNIP, 675 p.
- Attias-Donfut C., P. Tessier et F.-C. Wolff [2005] : « *Les immigrés au temps de la retraite* », Retraite et Société, n° 44 (2005/1), pp. 12-49.
- Attias-Donfut, C., F.-C. Wolff et P. Tessier [2005] : « *Les transferts intergénérationnels des migrants âgés* », Economie et Statistiques N°390 (INSEE, 2005), pp. 3-23.
- Ba, H. et E. F. Kouton [2006] : « *Etude sur le profil migration du Bénin* », Rapport final d'étude pour le compte de la Coopération de l'Union Européenne et du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances, (Déc. 2006), 54 p.
- Banque Africaine de Développement [2008] : « *Les transferts des fonds des migrants, un enjeu pour le développement* ».
- BCEAO, Direction Nationale pour la Guinée-Bissau [2011] : « *Enquête sur les envois de fonds des migrants* », rapport d'analyse, novembre 2011.
- BCEAO, Direction Nationale pour le Sénégal [2011] : « *Enquête sur les envois de fonds des migrants* », rapport d'analyse, juin 2011.
- Ben Jelili, R. et M. Jellal [2002] : « *Transferts des migrants tunisiens et qualification - théorie et évidence* », l'Actualité économique, Vol. 78, N° 3, (Sept. 2002), pp. 397-410.
- Bounie, D., D. Diminescu et Abel François [2009] : « *Une analyse socio-économique des transferts d'argent des migrants* » .
- Ebeke, C. [2010] : « *Transferts des migrants, ouverture sur l'extérieure et dépenses Publiques dans les pays en développement* », Document de travail de la série, CERDI, Etudes et Documents, E 2010.11 (mars 2010).
- Hanson G.H. and C. Woodruff [2003] : « *Emigration and educational attainment in Mexico* », mimeo, University of California, San Diego.
- Hoddinott, J. [1994] : « *A model of migration and remittances applied to Western Kenya* », Oxford Economic Papers, 46, pp.459-476.
- Lucas R. and O. Stark [1985] : « Motivations to remit: the case of Botswana », Journal of Political Economy, Vol. 93, No. 5, pp.901-918.
- Muteta, N. [2005] : « *Transferts financiers des migrants congolais, de la Belgique vers la République Démocratique du Congo* », Programme VALEPRO d'OCIV/ Migration et Développement.
- Ponsot, F. et B. Obegi [2010] : « *Etude de capitalisation des initiatives et mécanismes en matière de transferts de fonds au Mali* », Rapport final, Centre d'Information et de Gestion des Migrations et Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, (mars 2010), 108 p.

Sander, C. and S. Munzele Maimbo [2005] : « *Migrant Remittances in Africa: A Regional Perspective* », in « *Remittances, Development and Future Prospects* » edited by S. Munzele Maimbo & D. Ratha, World Bank, pp. 53-79.

Stark, O. [1991] : « *The Migration of Labor* », Basil Blackwell, Oxford, 1991, 446p.

Stark, O. [1995] : « *Return and Dynamics: The Path of Labor Migration when Workers Differ in their Skills and Information is Asymmetric* », *Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 97, No.1, pp. 55-71.

Stark, O. and D. Levhari [1982] : « *On Migration and Risk in LDC* », *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 31, No.1, pp. 191-196.

Straubhaar, T. et F.P. Vădean [2006] : « *Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement* », *Perspectives des migrations internationales*, OCDE, (SOPEMI-Édition 2006), pp. 149-174.

Taylor, J.E. and T.J. Wyatt [1996] : « *The Shadow Value of Migrant Remittances, Income and Inequality in a Household-Farm Economy* », *Journal of Development Studies*, Vol. 32, No. 6, pp. 899-912.

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition par communes et par grands groupes envois et réceptions de fonds
(en millions de FCFA)

	RECEPTION			ENVOIS		
Origine et destination	Montant total annuel des réceptions	Canaux Formel	Canaux Informels	Montant total annuel des envois	Canaux Formel	Canaux Informels
Total ensemble des communes	138 968,9	107 458,6	31 510,3	27 021,5	19 310,4	7 711,2
Commune de résidence						
Abomey-Calavi	4 822,7	3 729,2	1 093,5	1 195,2	854,1	341,1
Parakou	724,5	560,2	164,3	373,9	267,2	106,7
Cotonou	120 571,6	93 232,8	27 338,8	25 029,4	17 886,7	7 142,7
Lokossa	48,5	37,5	11,0	22,5	16,1	6,4
Porto-Novo	12 366,2	9 562,3	2 804,0	374,5	267,6	106,9
Bohicon	435,4	336,7	98,7	26,0	18,6	7,4
Grands groupes économiques						
UEMOA	23 525,7	18 191,4	5 334,3	7 957,4	5 686,5	2 270,8
CEMAC	25 170,6	19 463,3	5 707,3	2 566,6	1 834,2	732,4
CEDEAO	45 715,2	35 349,6	10 365,6	12 568,7	8 982,0	3 586,8
ZONE EURO	40 504,4	31 320,3	9 184,1	5 655,1	4 041,3	1 613,8
dt FRANCE	27 877,3	21 556,3	6 321,0	4 806,4	3 434,8	1 371,6
Continents						
Afrique	87 106,7	67 355,8	19 750,9	16 793,4	12 001,1	4 792,4
Europe	40 504,4	31 320,3	9 184,1	5 655,1	4 041,3	1 613,8
Amérique	9 520,6	7 361,8	2 158,7	3 774,6	2 697,5	1 077,2
Asie	704,1	544,5	159,7	798,4	570,5	227,8
Océanie	1 133,1	876,2	256,9	0,0		
Zones géographiques						
Afrique du Magreb	2 352,5	1 819,1	533,4	144,4	103,2	41,2
Afrique de l'Ouest	45 715,2	35 349,6	10 365,6	12 568,7	8 982,0	3 586,8
Afrique du Centre	29 886,1	23 109,6	6 776,5	3 426,7	2 448,8	977,9
Afrique Orientale	612,7	473,8	138,9	183,3	131,0	52,3
Afrique Australe	8 540,2	6 603,7	1 936,4	470,3	336,1	134,2
Hors Afrique	51 862,2	40 102,8	11 759,4	10 228,1	7 309,3	2 918,8

Tableau 2 : Transferts reçus par pays de provenance (unité de FCFA)

PAYS D'ORIGINE	RECEPTION TOTALE	CANAUX FORMEL	CANAUX INFORMEL
1 FRANCE	27 877 336 037	21 556 333 870	6 321 002 167
3 PAYS-BAS	18 186 067	14 062 496	4 123 571
4 ALLEMAGNE	2 703 266 026	2 090 318 275	612 947 750
5 ITALIE	1 237 026 217	956 538 677	280 487 540
6 ROYAUME-UNI	3 958 636 342	3 061 041 648	897 594 693
7 IRLANDE	82 949 144	64 140 972	18 808 172
8 DANEMARK	37 954 023	29 348 198	8 605 825
11 ESPAGNE	1 247 150 003	964 366 961	282 783 041
19 BELGIQUE	1 865 849 249	1 442 780 232	423 069 017
38 AUTRICHE	33 683 095	26 045 675	7 637 420
39 SUISSE	1 409 691 813	1 090 053 488	319 638 325
75 RUSSIE	32 704 607	25 289 053	7 415 554
204 MAROC	2 162 300 857	1 672 013 392	490 287 464
216 LYBIE	20 737 286	16 035 243	4 702 043
228 MAURITANIE	169 476 421	131 048 760	38 427 661
232 MALI	800 197 566	618 758 043	181 439 523
236 BURKINA-FASO	551 394 710	426 369 594	125 025 115
240 NIGER	11 763 710 727	9 096 366 871	2 667 343 856
244 TCHAD	4 715 496 188	3 646 288 514	1 069 207 674
247 CAP VERT	1 502 958 851	1 162 172 840	340 786 011
248 SENEGAL	1 287 604 631	995 648 769	291 955 862
260 GUINEE CONAKRY	1 481 795 182	1 145 807 893	335 987 289
268 LIBERIA	52 439 580	40 549 251	11 890 329
272 COTE D'IVOIRE	7 406 624 389	5 727 221 137	1 679 403 253
276 GHANA	397 272 000	307 193 193	90 078 807
280 TOGO	1 716 198 554	1 327 061 846	389 136 708
288 NIGERIA	18 755 024 496	14 502 446 333	4 252 578 164
302 CAMEROUN	883 291 014	683 010 600	200 280 414
306 REP. CENTRAFRICAINE	407 154 097	314 834 590	92 319 507
310 GUINEE EQUATORIALE	1 300 721 021	1 005 791 105	294 929 917
314 GABON	12 060 077 850	9 325 534 703	2 734 543 147
318 CONGO	8 659 971 781	6 696 380 270	1 963 591 511
322 REP. DEMOC. DU CONGO	1 859 392 111	1 437 787 208	421 604 903
324 RWANDA	7 048 924	5 450 627	1 598 297
330 ANGOLA	185 348 914	143 322 269	42 026 644
334 ETHIOPIE	420 286 214	324 989 086	95 297 128

PAYS D'ORIGINE	RECEPTION TOTALE	CANAUX FORMEL	CANAUX INFORMEL
388 AFRIQUE DU SUD	8 540 150 738	6 603 727 858	1 936 422 880
400 ETATS-UNIS	7 540 609 623	5 830 826 102	1 709 783 521
404 CANADA	822 564 493	636 053 417	186 511 076
421 BELIZE	1 147 741	887 498	260 243
508 BRESIL	1 156 246 786	894 075 450	262 171 336
604 LIBAN	54 610 489	42 227 921	12 382 568
624 ISRAEL	549 249 377	424 710 701	124 538 675
632 ARABIE SAOUDITE	99 100 639	76 630 222	22 470 417
644 QATAR	1 183 632	915 251	268 381
800 AUSTRALIE	1 133 078 964	876 160 779	256 918 185
Total	138 968 898 470	107 458 616 883	31 510 281 587

Tableau 3 : Envois de fonds par pays de destination (unité de FCFA)

PAYS DESTINATION	ENVOIS TOTAUX	FORMEL	INFORMEL
1 FRANCE	4 806 368 721	3 434 766 902	1 371 601 819
4 ALLEMAGNE	22 792 814	16 288 389	6 504 425
6 ROYAUME-UNI	80 738 150	57 697 763	23 040 387
9 GRECE	616 742 866	440 741 880	176 000 987
19 BELGIQUE	67 069 392	47 929 683	19 139 709
72 UKRAINE	61 413 430	43 887 773	17 525 658
204 MAROC	112 790 047	80 602 955	32 187 092
212 TUNISIE	31 584 050	22 570 854	9 013 195
232 MALI	667 052 796	476 694 777	190 358 019
236 BURKINA-FASO	644 994 519	460 931 309	184 063 210
240 NIGER	1 799 883 738	1 286 247 779	513 635 959
244 TCHAD	860 140 752	614 680 887	245 459 866
248 SENEGAL	2 246 383 009	1 605 328 775	641 054 234
260 GUINEE CONAKRY	1 302 943 884	931 120 517	371 823 367
268 LIBERIA	240 839 411	172 110 648	68 728 762
272 COTE D'IVOIRE	1 358 834 461	971 061 503	387 772 958
276 GHANA	2 075 276 699	1 483 051 371	592 225 329
280 TOGO	1 240 203 418	886 284 407	353 919 011
288 NIGERIA	992 293 258	709 120 801	283 172 456
302 CAMEROUN	108 805 488	77 755 477	31 050 012
310 GUINEE EQUATORIALE	108 176 439	77 305 940	30 870 499
314 GABON	1 525 280 265	1 090 008 378	435 271 888
318 CONGO	824 325 780	589 086 495	235 239 284
346 KENYA	183 322 007	131 007 086	52 314 921
370 MADAGASCAR	27 524 504	19 669 788	7 854 716
388 AFRIQUE DU SUD	72 719 933	51 967 719	20 752 214
393 SWAZILAND	370 045 720	264 445 128	105 600 592
400 ETATS-UNIS	906 062 188	647 497 642	258 564 546
404 CANADA	2 868 571 966	2 049 962 585	818 609 381
604 LIBAN	70 301 331	50 239 318	20 062 013
720 CHINE	706 905 994	505 174 999	201 730 996
740 HONG KONG	21 146 772	15 112 081	6 034 691
TOTAL	27 021 533 804	19 310 351 608	7 711 182 196

Tableau n°4 : Fréquence d'émission ou de réception de transferts

Fréquence	Part des réceptions (%)	Part des envois (%)
Régulier	77,3	67,9
1 Mensuel	38,4	20,0
2 Trimestriel	6,9	0,4
3 Semestriel	1,0	0,4
4 Annuel	31,0	47,0
Occasionnel	22,7	32,1
5 Familiaux	6,4	6,0
6 Religieux	0,7	
7 Autres	15,6	26,2
Total	100,0	100,0

Tableau 5 : Motifs Economiques des transferts des migrants

Motif économique	Part des réceptions (%)	Part des envois (%)
1 Consommation courante	29,6	43,6
2 Santé	4,2	5,1
3 Education	6,2	29,8
4 Investissement immobilier (construction immobilière, achat de terrain ...)	23,0	2,8
5 Autres investissements (champ, achat de fonds de commerce, etc.)	28,1	6,7
6 Epargne, tontine	0,8	2,2
7 Evénements familiaux/religieux)	7,0	1,9
8 Autres	1,2	8,0
Total	100,0	100,0

Tableau 6 : Caractéristiques socio-économiques des correspondants (%)

	Part réceptions	Part des envois
Sexe		
1 MASCULIN	67,8	43,0
2 FEMININ	32,2	57,1
Total	100,0	100,0
Lien avec le correspondant		
1 FRERE/SOEUR	36,5	27,5
2 MARI/EPOUSE	13,8	10,2
3 ENFANT	11,8	39,0
4 PERE/MERE	10,3	6,5
5 AMI	8,0	6,8
6 AUTRES (à préciser)	19,6	10,0
Total	100,0	100,0
Profession / Statut		
1 Profession libérale sauf artisans	34,6	14,0
2 Salariés	44,1	11,0
3 Artisans (Mécaniciens, soudeur, menuisier)	4,8	16,1
4 Elèves - étudiants	1,6	47,8
5 Inactif	0,0	3,6
6 Autres (a préciser)	14,9	7,5
Total	100,0	100,0
Tranche d'âge		
1 [15-30 ans]	3,5	51,6
2 [31-40 ans]	34,3	31,2
3 [41-60 ans]	60,1	15,6
4 [plus de 60 ans]	2,1	1,6
Total	100,0	100,0



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int